

# À vous de voter



Du 7 au 20/04 : encouragez les initiatives citoyennes  
lancées dans la cadre du Budget participatif !

## Bulletin de vote

Votez pour votre projet préféré



***Vous êtes Saint-Évarzécois ? Vous avez au moins 12 ans ?***

Votez jusqu'au 20/04/2025 en ligne (Face Book et CityKomi) ou à l'accueil de la mairie pour le projet que vous estimez le plus pertinent pour votre commune.

Les deux projets ayant obtenus le plus de voix seront réalisés.

Je vote pour .....

## Les résultats seront proclamés

à l'issue du week-end du développement durable le  
26 et 27 avril 2025.

Retrouvez les projets en détails et la charte sur le site de la mairie, dans l'onglet  
« Budget participatif ».



Flashez le QR code pour vous  
rendre directement sur la  
page du budget participatif



Plus d'information sur le  
site web de la mairie  
[www.saint-evarzec.bzh](http://www.saint-evarzec.bzh)